

Un CFA à l'Opéra

Peu le savent mais l'Opéra bientôt tricentenaire de la Place Stanislas abrite en ses murs, depuis huit ans, un centre de formation d'apprentis renommé. Chaque année, une quinzaine d'élèves en alternance y sont formés aux métiers des arts de la scène. Petit tour du propriétaire.

« On a eu de la chance cette année : sur les 12 élèves que compte la formation, nous avons réussi une parité presque parfaite ! », pétille Delphine Ledroit, coordinatrice pédagogique au Centre national de formation d'apprentis des métiers des arts de la scène. Avec Anne-Laure Exbrayat, directrice de la formation, elles composent les deux têtes pensantes de ce diplôme unique en France, en partenariat avec l'université de Lorraine.

La licence professionnelle des métiers de l'opéra et de l'orchestre est née il y a huit ans d'un constat simple. Sous l'impulsion de Laurent Hénart, à l'époque secrétaire d'Etat chargé de l'insertion professionnelle des jeunes et président de l'Opéra, il est décidé de valoriser l'apprentissage. « Ce type de métier s'apprend sur le terrain sans réelle formation diplômante. Il était nécessaire de mettre sur pied cette licence professionnelle pour proposer à des étudiants, sortis d'un cursus musicologique par exemple, de trouver une formation adaptée qui faciliterait l'insertion sur le marché du travail », éclaire Anne-Laure Exbrayat. Avec un taux d'insertion de 73% depuis sa création, le cursus a fait ses preuves. Parmi les anciennes recrues, on compte Mélodie De Keukelaere. Issue de la promotion de septembre 2014, elle a fait ses gammes en alternance entre le CFA et l'Opéra national de Lorraine en tant que chargée de production. Après une licence en art à Lille et un master en ingénierie des métiers de la culture à Dijon, elle découvre, un peu par hasard, la formation aux métiers des arts de la scène proposée à Nancy. « Je voulais vraiment travailler dans le milieu de l'opéra. Mais mes diplômes précédents ne suffisaient pas. J'ai présenté ma candidature en tant que chargée de production au CFA mais aussi à l'alternan-



ce proposée par l'opéra pour assister le directeur artistique. Depuis, j'ai décroché un CDD qui débouchera sur un CDI d'ici fin octobre », se réjouit la jeune fille. Des promotions précédentes, on retrouve, bien sûr, quelques intermittents mais aussi un contrat au Théâtre du Vieux Colombier, à l'Opéra de Versailles, et dans d'autres institutions artistiques aussi prestigieuses.

Une formation complète

Pour décrocher le précieux sésame, les élèves s'y prennent tôt. Très tôt. Dès mars pour la rentrée universitaire, il faut être capable de présenter au CFA un projet professionnel défini. Obligatoirement titulaires d'un bac+2, âgés de moins de 26 ans pour bénéficier d'un contrat d'apprentissage et portés vers la sphère musicale, les étudiants, après analyse de leurs dossiers, doivent trouver un employeur. « Ce sont des maisons d'opéras, généralement, mais aussi des orchestres, des ensembles ou des conservatoires. Nous aidons parfois nos élèves à chercher mais ils doivent trouver seuls. C'est une vraie démarche de recherche d'emploi », certifie Anne-Laure Exbrayat. Des 60 candidatures reçues l'an passé, le centre n'en a retenu que 12. Une douzaine d'élèves que le CFA va épauler pendant une année à devenir bibliothécaire de parthèque, chargé de production ou encore régisseur de scène. En septembre, janvier, mars et juin, les futures petites mains du monde artistique sont tenues d'être présentes à Nancy pour suivre l'ensemble du cursus. « Le reste du temps, ils assistent les productions des entreprises auxquelles ils sont

rattachés. En parallèle, ils suivent l'enseignement à distance : certains cours sont filmés, des devoirs à réaliser. Et nous leurs rendons également visite. Nous privilégions l'expérience professionnelle », situe la directrice.

Qui ne fonctionnerait pas sans la taxe d'apprentissage

Afin de veiller à la bonne marche du centre de formation d'apprentis de la place Stanislas, Anne-Laure Exbrayat et Delphine Ledroit disposent de trois types de ressources. Toutes les entreprises qui versent la taxe d'apprentissage ; les entreprises culturelles qui emploient un apprenti dans l'obligation de verser leur taxe d'apprentissage au CFA mais surtout le soutien d'un réseau d'entreprises culturelles françaises. « C'est ce sur quoi nous voulons insister », souligne Anne-Laure Exbrayat, peu d'entreprises le savent, mais elles peuvent choisir à qui sera destinée leur dotation. » Même si ces firmes sont astreintes à payer cet « impôt » nécessaire au financement des dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles, elles peuvent donc décider de cibler l'établissement auquel elles souhaitent le verser. « Nous sommes implantés en région, nous ouvrons le CFA et l'opéra pour montrer la diversité de nos activités. C'est un bien public que nous nous devons de partager. Pourquoi les entreprises ne feraient-elles pas le choix de le valoriser en nous attribuant directement leur taxe ? », souligne Anne-Laure Exbrayat.



Comme un retour sur investissement, les « sociétaires » du CFA peuvent mettre en perspective tout le travail accompli par les élèves lors de leur projet tuteuré. Pour la promotion 2015-2016, l'aboutissement aura lieu de samedi 30 janvier à 11 h. La petite douzaine d'élèves ont conçu le projet artistique *Les Dessous de la Cantatrice* de A à Z. Une parenthèse poétique, fruit du travail de l'équipe pédagogique et de ses étudiants. A découvrir dans le cadre de la collecte de la taxe d'apprentissage. +

Elisabeth Vetter (clp)

> Informations auprès de Delphine Ledroit : 03 83 85 33 20 ou cfa@opera-national-lorraine.fr



• AGATHE BORDET, • 20 ans

J'ai voulu intégrer le CFA pour découvrir un autre aspect du monde du spectacle

La plus jeune étudiante de la promotion 2015-2016 fait déjà des étincelles. A tout juste 20 ans et déjà titulaire d'un BTS en audiovisuel, elle s'essaye au métier de chargée de production et apprend à tirer les ficelles en alternance aux « Traversées Baroques », à Dijon.

Pourquoi avoir fait le choix de s'orienter vers le CFA des métiers des arts de la scène ?

« Après un BTS audiovisuel, option son au lycée de la Communication à Metz, j'ai voulu découvrir un autre aspect du monde du spectacle. J'avais une formation déjà très

technique. Je voulais disposer d'une double casquette : celle de la gestion mais aussi celle de la production en vue de devenir chargée de production dans le milieu artistique. »

Est-il plus facile d'évoluer dans un environnement professionnalisant ?

« Je suis en alternance à l'Opéra de Dijon, aux Traversées Baroques. L'apprentissage se passe très bien. Delphine Ledroit est venue en décembre réaliser un entretien avec mon maître d'apprentissage pour savoir si tout se passait bien. Et c'est le cas pour l'ensemble des élèves ! Même s'il y a toujours des hauts et des bas, nous sommes, dans l'ensemble, très

satisfaits et savons que nous serions soutenus en cas de problème. »

La formation, est-elle, en parallèle, assez complète ?

« Oui ! Nous avons de grosses journées et nos horaires ressemblent à ceux que nous pouvons avoir au travail. Aujourd'hui, par exemple, nous avions cours de droit de la propriété intellectuelle et de droit du travail. Ce sont des notions qui peuvent nous servir d'un point de vue théorique autant que pratique : connaître le régime de l'intermittence est essentiel, par exemple, pour connaître les ficelles du milieu. » +